

Le papillon

Le magazine des Papillons Blancs du Morbihan

N°16

OCTOBRE 2010

**Rapport d'Activité
de l'Association**

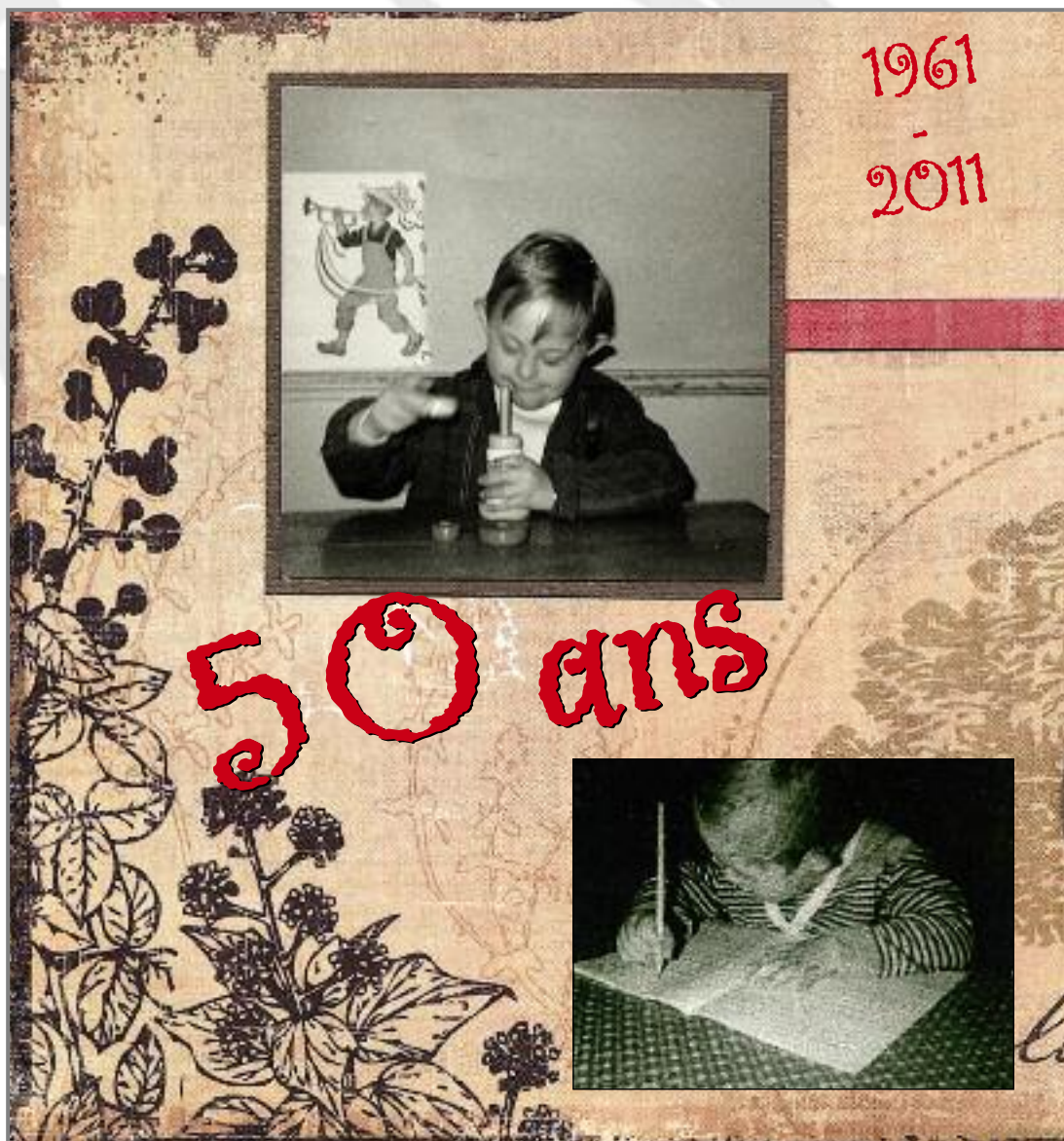
Juin 2009 - Juin 2010

Rapport d'Activité

de la Direction
Générale

Rapport d'Orientation

de la Présidente



28 février 1961 : Naissance des Papillons Blancs du Morbihan



Appel à adhésion

Vous souhaitez nous aider à faire vivre les Papillons Blancs du Morbihan?

Notre Association, qui gère une quinzaine d'établissements et services sur tout le département du Morbihan, reçoit pour cette gestion (immobilier, mobilier, entretien, personnel, etc) des subventions de divers services d'Etat, régionaux et départementaux. En revanche, pour tout ce qui touche à la vie associative elle même (AG, action familiale, loisirs pour les usagers, etc) son budget est constitué de vos adhésions et de legs. Sans eux, plus d'innovation, plus d'action politique auprès des Pouvoirs Publics, plus de nouvelles places, plus de défense des familles et de leurs enfants...

- Vous êtes adhérent de longue date et n'avez pas encore renouvelé votre adhésion,
- Vous avez une personne de votre famille prise en charge dans l'un de nos établissements, n'êtes pas encore adhérent, et souhaitez participer à notre action,
- Vous êtes sensibilisé à la nécessité de mettre en œuvre des actions pour accompagner les plus faibles.

**PENSEZ A ENVOYER VOTRE CHEQUE D'ADHÉSION
AU PLUS VITE. MERCI D'AVANCE**

CONTACTEZ-NOUS :

02 97 63 36 36



L'Adapei du Morbihan - Les Papillons Blancs

Une association au services des personnes handicapées mentales

L'Adapei du Morbihan - Les Papillons Blancs a pour objectif d'accompagner les personnes porteuses d'un handicap mental.

Affiliée à l'UNAPEI (Union nationale des amis et parents d'enfants inadaptés), l'association est aussi connue sous le nom d'Adapei 56. Elle regroupe près de 1 200 familles sur tout le Morbihan, et gère une vingtaine d'établissements spécialisés.

Le mot du Directeur Général

Chers amis,

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du Papillon les différents rapports qui ont été proposés à notre Assemblée Générale du mois de juin.

Cet envoi annuel, que nous souhaiterions plus fréquent, consacre les relations entre l'Association et ses adhérents. Nous avons opté de vous transmettre ces éléments essentiels à la bonne marche de l'Association pour que tous les adhérents ainsi que toutes les familles puissent les consulter.

La présence à l'Assemblée Générale est parfois difficile, les problèmes de l'âge ou de santé ne permettent pas, pour certains, d'y participer.

Quant aux jeunes familles, le contexte difficile du travail ou de la vie familiale peut sans doute aussi être un obstacle à votre présence. Et pourtant l'Association a besoin de vous.

C'est de l'avenir de nos enfants dont il est question, et le contexte actuel nécessite plus que jamais la mobilisation de toutes les familles et amis. La mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS), les restrictions budgétaires que nous voyons poindre, sont autant de préoccupations qui auront des conséquences sur la vie des personnes qui nous sont chères.

En 2011, l'Association aura 50 ans, que faisons-nous, que faites vous pour que ce beau projet, né en 1961, perdure et que les personnes puissent continuer à bénéficier de ses bienfaits ?

Mobilisons-nous, mobilisez-vous.

Daniel KERGOSIEN

Dossier

Assemblée générale 2010

Rapport d'Activité de l'Association
Juin 2009 - Juin 2010..... page 4

Rapport d'Activité
de la Direction Générale..... page 7

Rapport d'Orientation
de la Présidente page 12

L'actualité de l'Association

2011, l'anniversaire..... page 16

Parole aux adhérents

Courrier de la saisine..... page 19

Conseil d'une maman page 20

L'actualité de l'Association

Bureau de l'Adapei du Morbihan
Les Papillons Blancs..... page 21

Contacts utiles

page 22



Rapport d'Activité de l'Association Juin 2009 - Juin 2010

Bonjour à tous, et merci de votre fidélité à notre rendez-vous annuel. Voici tout juste un an, notre Assemblée Générale a procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration, où 10 postes sur les 21 qu'il comporte étaient à pourvoir.

Conformément aux statuts de l'Association, le Conseil d'Administration a procédé, dans la foulée, à l'élection de son nouveau Bureau.

Événement important, puisque le Président alors en exercice, Bernard BUHÉ, après 11 ans de bons et loyaux services, nous avait annoncé son intention de prendre enfin une retraite bien méritée.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Adapei du Morbihan, c'est une femme, Marie Françoise LE GALLO, qui a été élue Présidente. C'est avec le courage et la détermination qui la caractérisent qu'elle a accepté de prendre le relais de Bernard BUHÉ. Ce n'était pas pourtant une voie facile, pour elle, car parallèlement à ses responsabilités associatives, elle devra continuer à mener une vie professionnelle bien remplie.

Vous la connaissez tous, c'est une battante, il faut que les choses avancent.

Assistante sociale de métier, formée à l'Adapei sur le chantier de l'action associative dont elle a été le pilote pendant plusieurs années, administratrice de l'Adapei depuis 20 ans et totalisant 14 années de présence au Bureau, elle connaît à fond tous les problèmes qu'elle devra affronter et aussi les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées intellectuelles et leurs familles.

Elle est jeune, c'est une chance et une sécurité pour l'Association et nous lui souhaitons bonne route et bonne chance, car elle aura fort à faire face aux réformes qui se succèdent et qui bouleverseront profondément l'environnement administratif et réglementaire.

Le devoir du Conseil d'Administration est de la soutenir, mais c'est aussi le devoir de toutes les familles adhérentes de l'Association, unies face au même destin, pour défendre la cause de leurs enfants handicapés.

Mais les familles adhérentes se raréfient, les nouvelles adhésions tardent à venir. Il est temps de réagir car c'est la pérennité de l'Association qui, à terme, pourrait être menacée. Au fur et à mesure que disparaissent les premiers parents militants, ceux-là même qui ont été à l'origine de notre magnifique mouvement, qui ont combattu pour que soient reconnus les droits des personnes déficientes intellectuelles, nos effectifs s'amenuisent, les disparitions n'étant pas compensées par de nouvelles arrivées.

Comment arrêter cet effritement ?

Tout d'abord en transmettant à ceux de nos enfants qui vont prendre plus tard, après nous, soin de leur frère ou sœur handicapé, les valeurs fortes de notre mouvement fondées sur la solidarité intergénérationnelle, en les associant suffi-

samment tôt à la vie de l'Adapei, en insistant auprès d'eux, pour qu'à leur tour, ils nous rejoignent en adhérant à l'Association.

Nombre d'entre eux ont déjà pris le relais des parents auprès de leur frère ou sœur handicapé et témoignent d'un dévouement ; d'une compétence et d'une motivation exemplaires à leur service. Pour ma part, j'ai trouvé parmi eux des personnes qui forcent l'admiration par leur implication et leur savoir faire.

Alors, vous, les parents ici présents, aidez-les à se rapprocher de nous, ils seront les bienvenus. Faites en sorte que la relève soit assurée. Cet appel, nous le lançons bien sûr aussi avec insistance aux jeunes parents peu nombreux, hélas, aujourd'hui à notre Assemblée Générale. Nous avons besoin de votre dynamisme et de votre compétence, et aussi de votre modernité pour nous aider à évoluer avec la société.

Comme tous les ans, nous aurons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés depuis un an : parents, personnes handicapées et professionnels.

À leur mémoire, je vous propose d'observer une minute de silence.

En ma qualité de secrétaire, il me revient de vous rendre compte, au nom du Conseil d'Administration de l'activité de l'Association au cours de l'année écoulée.

Dès sa prise de fonction, la Présidente a proposé au Bureau et au Conseil d'Administration de définir leur méthode et leur cadre de travail ; leurs décisions sont préparées en amont par des commissions et groupes de travail spécialisés, composés d'administrateurs et de professionnels des établissements et services.

Après un retoilettage de celles-ci et une clarification de leur mission, après la désignation de leurs animateurs, elles ont reçu leur feuille de route.

Ainsi s'est enclenchée une année de travail riche en propositions et en réalisations au cours de laquelle, le Bureau s'est réuni 5 fois et le Conseil d'Administration 6 fois.

Dans l'intervalle, les différentes commissions et groupes de travail ont régulièrement alimenté les réflexions du Conseil d'Administration et préparé les décisions.

En voici résumé l'essentiel, abstraction faite de tout ce qui concerne le développement et la gestion des établissements et services dont Monsieur KERGOSIEN, Directeur Général, parlera tout à l'heure.

Le projet associatif que vous avez approuvé l'an dernier appelle, pour sa concrétisation, la mise en place d'actions précises.

D'ores et déjà, le Conseil d'Administration a décidé d'instituer dans chacun des établissements :

- une commission d'admission composée de professionnels : Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Chef d'établissement et l'administrateur délégué au Conseil de la Vie sociale. Des critères prioritaires ont été également définis

Rapport d'Activité de l'Association

pour aider la commission à faire des choix qui sont souvent difficiles compte tenu du nombre de demandes et de la rareté des places disponibles.

- une commission de médiation avec une composition identique à celle de la commission d'admission, elle sera chargée de rechercher une solution aux différends susceptibles d'opposer la personne accueillie ou son représentant légal à l'établissement, voire une solution au différend entre la personne handicapée et son représentant légal ou sa famille concernant son orientation ou les conditions de sa prise en charge. Enfin, toujours dans la ligne de la mise en œuvre du projet associatif, a été mise en chantier une étude préalable à la modification des statuts de l'Association, tendant notamment, à son ouverture à d'autres associations en qualité de personnes morales adhérentes.

Au niveau des familles, des réunions d'information sur la prestation de compensation du handicap ont été organisées dans les foyers et un soutien juridique et administratif leur a été apporté pour faire valoir les droits de leurs enfants handicapés dans tous les domaines et pour l'accomplissement des formalités correspondantes.

La commission vacances, loisirs, vie festive a largement développé ses actions en direction des personnes handicapées. Les sorties loisirs ont connu un réel succès grâce au concours de nombreux bénévoles, recrutés, pour la plupart, en dehors du Conseil d'Administration (ex : les sorties, visite des établissements Yves Rocher, l'Escale Atlantique à St-Nazaire, crèches de Trévez, Marais Salants, Zoo de Port ST Père, Golfe du Morbihan ; ceci a été rendu possible, grâce à un concours financier de l'Association.



La sortie « Boîte de nuit à PLOUGOUMELLEN » en janvier dernier qui a rassemblé 300 personnes encadrées par de nombreux bénévoles a été une réussite. On recommencera, tout le monde en redemande.

Le 16 janvier dernier, le forum vacances adaptées a rassemblé 200 personnes sur les sites d'HENNEBONT et de VANNES,



où elles ont rencontré 9 organismes de vacances adaptées. À cette occasion, une information a été donnée sur la possibilité d'obtenir une aide financière dans le cadre du partenariat de notre union nationale L'UNAPEI avec l'association nationale des chèques vacances (ANCV). Parallèlement, le Conseil d'Administration a donné son aval à l'institution du dispositif classique du chèque vacances dans les 6 ESAT de l'Association, dispositif qui implique un effort d'épargne du salarié et en contrepartie une aide de l'employeur.

Une convention signée avec l'ANCV dans le cadre de son partenariat avec le comité national de coordination pour l'action en faveur des personnes handicapées a permis de faire bénéficier les travailleurs d'une aide pouvant aller jusqu'à 550 € pour un séjour de vacances.

Succès garanti puisque 432 travailleurs d'ESAT sur 607 ont adhéré au dispositif et que 160 demandes d'aide ont été satisfaisantes ; 2 ont été refusées.

Bénévoles et professionnels se sont mobilisés pour informer, avec l'aide du délégué régional de l'ANCV, les travailleurs et leur famille sur l'utilisation des chèques vacances.

Pour les personnes handicapées non travailleurs d'ESAT, a été mise en place d'une cellule d'information et de soutien à l'établissement des demandes d'aide financière adressées à l'UNAPEI.



L'aménagement du terrain de KERGALAN en équipement d'accueil et de loisirs est toujours à l'ordre du jour, il est retardé par des exigences administratives relatives à l'accessibilité. La commission développement et orientation animée par la Présidente a retenu deux thèmes de travail :

- la restructuration du secteur de l'Enfance et
- la réponse aux besoins d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes



Rapport d'Activité de l'Association

Monsieur KERGOSIEN développera tout à l'heure ce thème dans le rapport d'activité des établissements et services.

La commission communication s'est préoccupée spécialement de définir une stratégie de communication : développement du site internet, confection d'une plaquette de présentation de l'Association, qui est à votre disposition, achat de support d'information comme le kakémono. Toutes ces mesures ont été adoptées par le Conseil d'Administration. Communiquer c'est aussi se faire connaître par des initiatives susceptibles d'intéresser le grand public. Ce fut le cas de l'opération Art'Dapei et l'occasion d'une mobilisation importante d'enfants et d'adultes handicapés, des professionnels en activité ou retraités. 13 établissements ont participé au magnifique spectacle donné au Centre OCEANIS à PLOEMEUR et ont présenté l'exposition de leurs œuvres sur différents sites.

Projet très lourd mais très fédérateur qui a fait émerger l'identité de l'Association comme une réalité commune à tous, personnes handicapées, familles et professionnels. Chacun a apporté sa contribution et les professionnels ont donné beaucoup de leur temps. Un grand merci à tous et toutes, particulièrement à Madame ROBERT, Directrice adjointe de l'IME de PLOEMEUR qui a été la coordinatrice du projet.

Communiquer c'est aussi aller dans des lieux publics, les marchés, pour vendre des brioches et des confitures de l'ESAT Alter Ego, dans le cadre de l'opération brioches qui a rapporté en 2009, une recette nette de 15 916 € affectée à l'aménagement de kergalan.

Communiquer enfin, c'est aussi participer sur un mode revendicatif aux manifestations nationales et locales organisées par le mouvement associatif pour que soient respectées par les pouvoirs publics, les promesses faites pour améliorer le sort des personnes handicapées. Ce fut le cas le 27 mars dernier à RENNES, où l'Adapei a participé aux côtés d'autres associations à une manifestation organisée par le mouvement national « ni pauvre, ni soumis » pour revendiquer un revenu décent pour les personnes



Art'Dapei

handicapées – parents et personnes handicapées mentales de l'Adapei du Morbihan y étaient présents.

Notre union nationale a tenu son congrès le 11 juin à VERSAILLES auquel participaient la Présidente, le Directeur Général et cinq administrateurs, congrès suivi le 12 juin par une journée consacrée à la commémoration des 50 ans de l'Unapei et aux victoires de l'accessibilité, victoires auxquelles notre association a participé au niveau départemental. Le foyer médicalisé des Lavandières à HENNEBONT a été distingué par un prix décerné au projet qu'il avait soumis et qui concernait la présentation du livret d'accueil du règlement de fonctionnement et du Conseil de la vie sociale avec des illustrations les rendant accessible à la compréhension des personnes handicapées. Félicitations à Madame GUERY, chef de service au foyer des Lavandières et à ses collaborateurs.



Pour l'Unapei, le combat n'est jamais terminé et son dernier thème de mobilisation a porté sur la réforme de l'allocation aux adultes handicapés.

Grâce à ses interventions pressantes, la mise en application du texte a été différée au 1er janvier prochain ce qui

permettra dans l'intervalle de gommer un certain nombre d'effets négatifs de la réforme.

L'Unapei, fédération d'associations parentales ne fonctionne que grâce aux contributions que lui versent les associations de base grâce aux cotisations que vous, parents adhérents, versez à celles-ci.

Ainsi peut-elle, grâce au personnel hautement qualifié qu'elle emploie, défendre haut et fort et avec efficacité, les droits des personnes handicapées face aux pouvoirs publics.

Ainsi chacun d'entre nous, en adhérant à l'Association, et en s'acquittant tous les ans de la cotisation, contribue-t-il au succès cette grande cause qui est celle de nos enfants handicapés.

Merci pour terminer au Directeur Général Daniel KERGOSIEN, présent sur tous les chantiers, il n'arrive d'ailleurs pas à prendre ses congés annuels. Merci à ses collaborateurs du siège et aux responsables des établissements. Merci à l'ensemble des professionnels pour leur motivation, la qualité de leur travail et pour la volonté de bienveillance qui les anime dans l'accompagnement de nos enfants.

Christiane LATRILLE
Secrétaire de l'Association

Rapport d'Activité de la Direction Générale

Cette année écoulée a été forte d'événements en tous genres, mais qui font la richesse de la vie d'une association comme la notre.

L'Association est traversée par tous les courants qui agitent le monde et plus concrètement par toutes les réformes ou projets de réformes qui organisent l'Etat, les collectivités locales, le cadre légal de notre action, les rapports sociaux, balisés par les conditions économiques et sociales du pays.

L'année 2009 a été particulièrement fertile en événements externes interpellant notre action quotidienne. Nous retiendrons de cette année, une situation économique perturbée qui a impacté directement l'activité de nos ESAT, et au delà, qui soulève des interrogations sur l'incidence probable du financement futur de nos établissements et services.

Ce fût aussi l'année de la préfiguration d'une nouvelle organisation de l'Etat, avec la mise en œuvre de la loi HPST (Hôpital patient santé territoire), regroupant notre secteur avec celui de la santé et qui entraîne la disparition des DDASS et l'arrivée d'un nouvel interlocuteur, l'ARS (Agence régionale de santé) qui intervient depuis avril dernier. Ce changement important nous oblige à des changements de perspectives et implique des positionnements nouveaux.

Dorénavant c'est la région qui recensera les besoins et qui sollicitera les réponses des associations ou autres, au travers d'appels à projet. Bien sûr, les avis des usagers et des « offreurs de service » (c'est le terme), seront recueillis au travers des conseils de surveillance, conférences de santé et commissions d'appel à projet. Nous entendons parler de démocratie sanitaire, mais pour l'essentiel, ces différentes instances sont consultatives. Il est indispensable que nous restions très mobilisés sur ces questions car l'avenir de notre secteur va se redessiner dans des temps très proches et nous aurons besoin de tous pour participer et militer dans ces différents lieux qui s'installent pour que la voix du médico-social ne se perde pas dans les grands enjeux sanitaires.

Autre interrogation dans les grands débats actuels : les notions de territoires. Le projet de réforme des collectivités territoriales, promis par le gouvernement, qui prévoit une nouvelle configuration région/département, ne sera pas sans incidence sur notre organisation, d'autant que la question des modes de financement et des répartitions de ceux-ci sont d'emblée au cœur de cette réforme.

Mais au delà il n'est pas inutile de s'interroger sur ces questions de territoire. Pour nous, le bon niveau d'intervention pour les personnes que nous accompagnons, est la proximité et il ne peut en être autrement. L'organisation peut, par contre, avoir un contour plus large et regrouper différents niveaux d'intervention.

Autant de questions qui continueront à alimenter notre réflexion et notre action dans le proche avenir, d'autant que la question des organisations est aussi celle des salariés qui en font partie. Et là aussi, 2009 a été l'occasion d'aborder cette question. Au travers des projets d'amélioration de notre cadre conventionnel, c'est bien de l'avenir des personnes accompagnées dont il est question mais aussi de l'avenir de ceux qui les accompagnent. Et sur ce point nous pouvons être rassurés car les professionnels de l'Association et leurs représentants ont toujours su favoriser et maintenir le dialogue social au profit des personnes accueillies.

L'activité de chaque établissement et service ne peut s'extraire ces réalités.

→ Le secteur enfance, IME et SESSAD, est inscrit dans la logique d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, sur 5 ans. Pour les IME, nous avons deux objectifs essentiels, proposer des solutions d'accueil pour les plus jeunes, avant 6 ans, et offrir un cadre éducatif dédié aux enfants et adolescents ayant des troubles associés du développement.



Rapport d'Activité de la Direction Générale

Ces projets doivent s'organiser au travers du projet d'établissement, mais nous ne pouvons les mettre en œuvre qu'à la condition de proposer des solutions aux jeunes de plus de 20 ans maintenus en IME dans le cadre de l'amendement Creton. Actuellement nous avons 54 jeunes présents dans les 3 établissements qui attendent une place en établissement pour adultes, 16 pour un ESAT, 28 pour un foyer et 10 pour un FAM ou MAS.

Au delà de l'aspect individuel, qui est souvent dramatique, nous n'avons que peu de possibilités de répondre à ce problème, nous attendons les futures ouvertures. Mais chaque année, de nouveaux jeunes viennent allonger ces listes et les projets actuels qui les résorberont en partie ne pourront faire face à toutes les situations. D'autant que les demandes ont d'autres origines, l'avancée en âge de nombreux travailleurs d'ESAT, les parents qui ne peuvent plus assumer l'accueil à domicile, le retour au pays, de retraités ...

Ce manque de solutions, nous le connaissons également pour les plus jeunes. Actuellement nous avons autant de places en Sessad que de demandes non-satisfaites. Nous avons 90 places en attente de financement et nous en aurons au mieux 4 en fin 2010. Là aussi nos projets d'extension sont dans l'impasse et sur le secteur de Ploërmel ce sont plus de 30 enfants qui sont dans l'attente. Le contrat avec l'Etat a comme objectif la réduction de ces situations, mais les choses évoluent lentement, espérons que l'ARS relance la dynamique.

Nous avons heureusement quelques satisfactions, par exemple la mise en place du Sessad à Belle-île, avec la spécificité insulaire qui nécessitera un temps d'acclimatation avant de devenir complètement opérationnel. C'est aussi la mise en place de l'internat de Ploemeur dans ses



Internat de PLOEMEUR

nouveaux locaux, une belle réalisation qui apporte déjà beaucoup de satisfaction aux jeunes et aux professionnels de l'encadrement.

Par ailleurs nous continuons à améliorer les conditions d'accueil des jeunes dans les différents sites, dans un souci de sécurité mais aussi de confort et de réponse aux diverses problématiques. Les gros chantiers à venir concerneront l'accessibilité de nos locaux, puisque nous aurons cette obligation pour 2015. Les premières études ont été effectuées, reste à trouver les moyens. Ce sera un objectif du futur contrat, de même que le financement des évaluations, elles aussi obligatoires dans les mêmes délais.



→ Autre activité concernée par le périmètre du Contrat Pluriannuel, celui du travail protégé et notamment des ESAT. Sur le plan économique, l'année 2009 a été très compliquée. Nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés liées au contexte général et également au contexte particulier de certaines activités, comme par exemple l'*ostréiculture*. Malgré tout, le résultat final est relativement bon et même au delà de nos espérances, cela grâce à l'implication de tous, ce qui favorise la synergie et la réactivité.

Le secteur *entretien des espaces verts* reste une valeur sûre et notre politique de contrats annuels, avec nos clients, nous met à l'abri des variations des autres activités. Suivant les établissements, certaines autres activités contribuent grandement à l'équilibre général, la *blanchisserie* et la *métallerie*

Rapport d'Activité de la Direction Générale



à Hennebont, les *palettes* à Pontivy et Caudan, les *travaux en équipes* détachées sur des sites extérieurs à Plumelec et Caudan, le *conditionnement* à Auray et Vannes, bien que ce soient des activités très sensibles. D'autres activités restent performantes mais avec des niveaux de charges assez aléatoires, retenons le *routage*, *catservice*, le *maraîchage*. Cette année la menuiserie de plein air a subi de plein fouet les aléas climatiques et les difficultés économiques.

Mais globalement nous n'avons pas eu les difficultés auxquelles nous nous attendions. C'est l'effort collectif qui permet à chacun d'assurer la régularité de son activité. Malgré tout, cela reste fragile. Sans travail, le projet d'établissement ne peut s'exprimer, c'est l'essence même des ESAT, a contrario, l'inactivité est durement ressentie par les travailleurs, c'est là que nous prenons conscience de l'effet structurant

du travail pour les personnes et que nous rejoignons l'objet social des établissements.

Nous avons pu poursuivre néanmoins l'amélioration matérielle de nos établissements, comme la *métallerie d'Hennebont*, l'*extension du Prat*, le *chantier de l'Esat d'Auray* qui se précise, et les multiples travaux réalisés pour le confort et les conditions de travail.

→ L'entreprise adaptée a également subi la crise cette année et le résultat final enregistre un déficit qu'il nous faudra combler. Nous avons dû faire face à l'effondrement du marché industriel et automobile et pour compenser il a fallu prendre des activités peu rentables sinon les personnes auraient été en chômage technique, ce qui n'est pas notre volonté. Il faut rendre hommage à tous les salariés de CEM 56 qui ont su faire face à cette difficile année. Mais l'année 2010 a bien démarré et nous espérons que ce passé est bien derrière nous, d'autant que les projets vont bon train, le *désherbage thermique* et les *équipes détachées* en sont une preuve, le dynamisme est toujours aussi fort.



Le désherbage à vapeur fait pousser les emplois

Le désherbage à vapeur fait pousser les emplois. Les entreprises adaptées CEM 56 ont pu développer de nouvelles activités performantes, grâce à un contrat de partenariat. Soixante-cinq machines à vapeur de CEM 56 ont été achetées et ont permis de créer 30 emplois de personnes handicapées.

Le désherbage à vapeur est une activité performante et innovante. Elle permet de désherber les zones difficiles d'accès, sans produits chimiques, et sans bruit. C'est une activité qui nécessite des machines spécialisées et des opérateurs qualifiés. Les entreprises adaptées CEM 56 ont pu développer cette activité grâce à un contrat de partenariat avec le Département de Mayenne. Ce contrat a permis d'acheter 35 machines à vapeur et de créer 30 emplois de personnes handicapées.

Les entreprises adaptées CEM 56 ont pu développer de nouvelles activités performantes, grâce à un contrat de partenariat. Soixante-cinq machines à vapeur de CEM 56 ont été achetées et ont permis de créer 30 emplois de personnes handicapées.

Les difficultés rencontrées sur le plan économique, entrent en résonance avec les besoins des personnes. Nous sommes confrontés à des évolutions qui complexifient le projet des ESAT. Les travailleurs admis dans les années 75 arrivent à l'âge de la retraite et certains connaissent des baisses de capacités qui nécessitent des aménagements de leur travail. Il faut préparer des départs pour les uns et aménager les postes de travail pour les autres, et alors trouver les activités qui correspondent aux capacités de chacun, et actuellement ce n'est pas aisé.



Rapport d'Activité de la Direction Générale



Les secteurs de notre activité ne sont pas déconnectés les uns des autres, notamment le secteur du travail adapté et le secteur de la vie sociale. C'est donc en commun que doit se traiter la question de l'avancée en âge des travailleurs, par exemple la mise en place des UATP s'est faite à partir des foyers. Le passage à la retraite impacte directement le fonctionnement des établissements d'hébergement. Le foyer d'hébergement est lié au travail, et ne peut poursuivre au delà, il nous faut trouver d'autres solutions. Les UVE peuvent, par contre, poursuivre leur accompagnement mais les moyens ne sont pas les mêmes pour l'accompagnement à la journée, il en est de même pour le service d'accompagnement.

2009 a vu le lancement du chantier du nouveau foyer de Pontivy qui sera opérationnel à l'automne. Cette réalisation va procurer un nouveau bien-être aux travailleurs de l'ESAT du Pigeon Blanc. Nous inaugurerons ce bâtiment prochainement.

2009 a vu également le lancement des études préparatoires du futur foyer d'Auray, dont la réalisation a débuté en janvier et l'ouverture est prévue au printemps 2011.

Le Foyer d'accueil Médicalisé de Baden, est au stade des études préparatoires au permis de construire, pour un chantier qui devrait démarrer à la fin de l'année.

Nous avons sélectionné le cabinet d'architecte qui réalisera le futur foyer de Ploemeur, et nous suivons aussi, attentivement, la mise en chantier de la résidence l'Hermine.

Ce sont des réalisations importantes que nous développons actuellement et cela avec l'appui de nos financeurs Etat

et/ou Département suivant les programmes. Nos actions sont prévues dans le cadre des différents schémas d'organisation et, malgré les difficultés actuelles, nous pouvons compter sur les engagements des financeurs.

Les perspectives en matière de finances publiques sont connues par tous et nous devons nous attendre à des répercussions sur notre activité alors même que nous sommes confrontés à des demandes toujours plus pressantes. C'est la cessation d'activité des travailleurs d'ESAT, l'avancée en âge des résidents mais également des familles, avec des échéances inéluctables, qui nous



obligent à gérer l'urgence. C'est aussi la nécessaire évolution des équipements, (nombre de nos foyers ne peuvent être médicalisés), et surtout l'accompagnement des personnes, car entre l'ouverture des foyers et la situation actuelle des résidents, le projet d'établissement a considérablement évolué.

Nous attendons impatiemment les commissions issues du schéma départemental, qui doivent statuer sur l'avancée en âge des personnes et sur les solutions qui doivent leur permettre de poursuivre leur projet individuel tout au long de leur vie. Ces commissions devaient se mettre en place à l'automne passé, souhaitons que ce soit pour l'automne prochain.

En plus des structures indispensables, nous pouvons imaginer d'autres dispositifs pour accompagner les personnes quelle que soit leur situation, à domicile, en maison de retraite, en logement regroupé, ou autres...

Nous expérimentons, depuis fin 2009, sur Lorient, un nouveau dispositif d'accueil à la journée pour des personnes sans activité mais autonomes, retraitées ou invalides, ceci afin de rompre avec la solitude et l'inactivité. Si cela s'avère positif, le Département envisage de



l'étendre à d'autres secteurs. Ce dispositif est organisé à partir de notre SAVS, qui a vu également sa capacité augmenter pour atteindre les 200 accompagnements.

En parallèle à ces différents chantiers et projets, nous continuons nos travaux d'amélioration de nos équipements pour plus de sécurité et de confort des résidents, mais aussi et c'est bien l'essentiel, en proposant un accompagnement toujours plus individualisé où se mêlent suivis personnalisés et activités collectives.

Nous avons mené de grandes actions de formation pour tous les professionnels, dans le cadre des projets d'établissements, autour de notions fondamentales comme la qualité de l'accompagnement, la bientraitance, les spécificités des troubles du développement, comme l'autisme et avons pu mettre en place nombre d'actions et de procédures favorisant la qualité de notre accompagnement. Mais ce sont des chantiers permanents qui s'élaborent année après année.

Le souci de qualité se retrouve en permanence au travers des activités quotidiennes qu'organisent les professionnels, et aussi sur des moments plus visibles comme cette année le projet Art'dapei qui s'est concrétisé par un spectacle et des expositions, ce qui a représenté une somme de travail considérable pour les artistes et les encadrants ; ceci montre bien le potentiel de chacun. Ce fût un moment formidable où les artistes et les professionnels des différents établissements ont construit une œuvre originale appréciée de tous. Cela mérite un prolongement et pour nos 50 ans, l'an prochain, ce serait un beau cadeau. Nous aurons besoin de tous pour ce grand moment.

J'adresse tous mes remerciements à l'ensemble des personnels, sans qui rien ne serait possible, en particulier à toute l'équipe des cadres de direction du siège et des établissements et services. Nous avons dû procéder à quelques réorganisations au cours de l'année pour faire face à des absences, et il est réconfortant, dans ces situations, de sentir une volonté commune de faire face. Nous souhaitons que, ceux qui sont temporairement absents, reviennent vite et que ceux qui sont arrivés à l'âge de la retraite, en profitent le plus longtemps possible; je pense entre autre à Françoise FREDERICK et je profite de l'occasion pour accueillir celui qui va la remplacer, Mr Daniel LECOCQ.

Et je remercie les Administrateurs, le Bureau et la Présidente pour leur confiance et toutes les personnes accompagnées dans les établissements et services pour ce qu'elles nous apportent.

« Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être. »

Goethe



Rapport d'Orientation de la Présidente

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous et merci d'être avec nous pour cette Assemblée Générale, parents, amis, et toutes les personnes suivies et accompagnées par notre Association qui sont là aujourd'hui et notamment les représentants de l'association « Nous Aussi ».

Je remercie tout particulièrement les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous, les représentants de l'Etat, du Département et des diverses institutions, et aussi les représentants des professionnels de nos établissements et services.

Me voici au terme de mon premier mandat.

Je dois vous dire que, comme vous l'ont présentée Christiane LATRILLE et Daniel KERGOSIEN, cette année a été, comme d'habitude, bien fournie en travaux de réflexion et en inauguration. Je salue ici le travail fourni par le président Bernard BUHÉ tout au long de ses onze années d'engagement, puisque de fait, j'inaugure des services créés pendant son mandat.

Etant encore en activité à plein-temps, j'ai accepté cette succession en comptant sur mes collègues administrateurs et j'ai eu raison. Ils ont tenu leurs engagements dans un climat d'amitié et de confiance, je les en remercie vivement. Les professionnels du siège m'avaient également assuré de leur soutien et ils ont eux aussi tenu parole. J'ai leur appui attentif ainsi que celui de leurs collègues des établissements et services.

Les thèmes de travail pour l'année à venir sont les suivants :

1 - Célébration de notre jubilé

Aujourd'hui l'Adapei du Morbihan - Les Papillons Blancs, fédère 1200 familles et accompagne plus de 1600 personnes présentant un handicap intellectuel.

C'est au début des années 60 que l'Association s'est constituée et déclarée. Nous aurons 50 ans l'an prochain. Cette année, c'est notre Union Nationale, l'Unapei qui fête son jubilé. Les préoccupations départementales et nationales étaient bien à l'unisson, d'un puissant mouvement d'ampleur nationale qui trouvera quinze ans plus tard sa consécration et sa pleine légitimité dans la loi-cadre de 1975.

Notre union a souhaité que cette année soit une année d'action pour « rendre visible le handicap ». Bien souvent, pour le grand public, la première image de handicap qui s'impose à l'esprit est celle d'une personne en fauteuil roulant ou tenant une canne blanche. Comment « rendre visible » le handicap intellectuel ? C'est en proposant de le faire

découvrir positivement à travers les réalisations, les projets, les initiatives, les compétences des personnes.

Le handicap empêche, freine, rend difficile une multitude de choses, mais nous avons choisi de montrer les trésors d'imagination nécessaires aux personnes et à leurs accompagnateurs pour compenser ces difficultés et montrer la richesse que cela engendre et les résultats obtenus. Pour reprendre la formule du projet de validation des compétences en ESAT « Différent et Compétent » qui se substitue à ces difficultés, les trésors d'imagination.

Nous poursuivons en ce sens pour fêter notre jubilé pendant l'année à venir : reprise de l'exposition Art'dapei.

Autres manifestations valorisant les compétences des personnes : théâtre, forum, conférences, etc.

2 - La loi de 2005 comporte un volet important sur l'accessibilité

En ce qui concerne le handicap mental, l'essentiel de la réduction de ce handicap porte sur la compensation humaine. Nous disposons maintenant d'un logo qui symbolise la mise en accessibilité des lieux publics aux personnes porteuses de handicap mental. Il se présente sur 2 visages, l'un de face et l'autre de profil. Il visualise concrètement le type de compensation nécessaire et adapté pour les personnes déficientes intellectuelles.



Nous poursuivons notre action de formation et sensibilisation à l'accessibilité pour les personnes handicapées mentales auprès de diverses commissions d'accessibilité. Le guide édité par l'Unapei est en cela un outil précieux.

En matière d'accessibilité nous avons toute légitimité. Chaque innovation, inspirée par nos enfants, et au service de non enfants, est une victoire pour les personnes handicapées mais aussi une victoire pour toute la société.

Chacun de nous est susceptible de se trouver en situation, même temporaire, de fragilité.

« Ce qui est gagné en accessibilité et en humanité pour les personnes handicapées est gagné pour chacun d'entre nous ».

3 - Poursuivre notre action en matière de création d'établissements et services

Le grand principe fondamental et fondateur qui guide notre action et que nous défendons depuis 50 ans, c'est la

compensation par l'accompagnement humain à la juste mesure de la déficience intellectuelle du handicap qui en découle, pour chaque personne handicapée dans le respect de son projet personnel de vie.

Cela a commencé par l'éducation adaptée et s'est poursuivie par une palette de services qui, tout au long de sa vie, vient accompagner la personne atteinte de ce handicap. Cette palette est à enrichir au fur et à mesure que la société évolue et les besoins des personnes avec.

Actuellement, des injonctions européennes somment la France de désinstitutionnaliser le dispositif d'accompagnement à l'horizon 2015.

Mais il ne suffit pas de décréter.

Les familles ont opté pour des lieux protégés et dédiés d'éducation et d'accompagnement tout au long de ces 50 années parce que le contexte sociétal était inadapté à nos enfants.

Le milieu psychiatrique, était en 1960, le seul lieu d'accueil (ou de réclusion) de nos enfants et adultes.

Grâce au milieu associatif parental et à l'Etat qui a bien voulu nous suivre et nous faire confiance en nous laissant la charge de cette mission publique, ce sont des milliers d'enfants qui ont pu être pris en compte par et pour leurs compétences et non à partir de leurs déficiences.

Ainsi les choses ont évolué dans le bon sens et la situation d'aujourd'hui n'est certes plus comparable aux années 1960. Nous nous sommes engagés depuis longtemps dans une ouverture sur le monde, toujours plus grande ; c'est, entre autre, par l'action de nos SESSAD qui interviennent pour des actions d'accessibilité à l'école, au collège, et en tous lieux-dits « ordinaires ». C'est aussi notre volonté de pouvoir intégrer des groupes d'IME au sein des écoles.

C'est l'ouverture à l'emploi de nos ESAT et à l'ouverture sociale de nos hébergements.

La loi de 2005 confirme le devoir d'ouverture du monde ordinaire aux personnes porteuses de handicap mais les moyens ne suivent pas, loin s'en faut.

Nous ne laisserons les établissements, que d'ailleurs bien des pays nous envient, se fermer, que lorsque nous aurons l'assurance, de visu, que nos enfants et adultes seront TOUS accueillis, éduqués, protégés et accompagnés avec la bienveillance, le respect et la compensation qui leur est due, en milieu ordinaire, quand je dis tous, je parle bien de tous à quelque niveau d'autonomie qu'ils soient.

Vous voyez bien que je fais ici un rêve et parle pour le moment d'utopie



Pour nos plus jeunes d'âge scolaire, les besoins sont immenses, nous avons autant d'enfants en attente dans les services d'éducation spécialisée, les SESSAD, que de places occupées. Nous avons demandé le doublement de nos places et en 2010 nous ne devrions en obtenir que 3 ou 4, ce qui est dérisoire.

Notre souci est de renforcer l'accompagnement, soit en milieu ordinaire, soit en milieu adapté et protégé où nous accueillons maintenant des enfants avec des difficultés telles, que nos moyens ne sont plus en mesure d'assurer l'accueil sécurisé et bien traitant qui leur est dû.

Le contrat d'objectifs et de moyens peine à se mettre en place car nous n'avons pas de solutions pour les jeunes de plus de 20 ans maintenus dans nos IME ; ils sont près de 60 actuellement dans cette attente, et pour un grand nombre avec une demande de foyer de vie ou d'accueil médicalisé.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau projet de service faisant passerelle pour nos jeunes d'IMPRO de plus de 20 ans orientés en ESAT.

Il en est de même pour les ESAT, les perspectives ne sont pas favorables et les projets lancés sont retardés par le manque de programmation budgétaire. Nous allons poursuivre autant que possible l'intégration des travailleurs d'ESAT qui le peuvent et le souhaitent en milieu ordinaire.

Des projets de résidences pour des Travailleurs d'ESAT à l'image de l'Envol se poursuivent dans la région de LORIENT et de VANNES. Les réalisations en cours (foyers de vie et d'hébergement) ne satisferont pas toutes les demandes.

Nous devons, de surcroît, faire face à l'avancée en âge de très nombreuses personnes, que ce soit dans nos ESAT ou



Rapport d'Orientation de la Présidente

dans nos foyers de vie ou d'hébergement Cette question du vieillissement est une préoccupation permanente. En plus des situations connues, nous sommes confrontés sans cesse à des demandes de parents très âgés qui ont, à leur domicile, leur enfant handicapé. Nous nous engageons dans une réflexion que nous voulons constructive.

Soutenir l'intégration de ceux qui sont en capacité de vivre en maison de retraite ordinaire est une piste. Hélas ils sont si peu nombreux aux Papillons Blancs à pouvoir le faire. Nous devons donc inventer des formules d'accueil et d'accompagnement adaptées aux besoins de chacun, à la juste mesure de sa déficience intellectuelle, et du handicap qui en découle, dans le respect de son projet personnel de vie.

Nous sommes attentifs et souhaitons être des interlocuteurs constructifs auprès des pouvoirs publics, Etat ou Département, pour rechercher et proposer toutes solutions qui permettront de faire face à cette question.

4 - Le paysage est en train de changer autour de nous

Notre action en est largement dépendante.

La loi Hôpital Patient Santé Territoire régit maintenant notre secteur.

Ceci va engendrer un changement radical.

La structuration du paysage médico-social s'est faite pour beaucoup, à partir des associations comme la nôtre, de notre connaissance intime des besoins et de notre capacité à rêver, proposer, expérimenter et concrétiser des réponses adaptées. Le risque de la nouvelle organisation, la peur que nous en avons, est que l'on ne soit plus que des instruments de politiques n'ayant pour fondement que la loi de la concurrence, du mieux disant économique.

Le grand principe fondamental et fondateur qui guide notre action est :

« D'œuvrer pour obtenir la compensation à la juste mesure de la déficience intellectuelle, du handicap qui en découle, pour chaque personne handicapée dans le respect de son projet personnel de vie »

La raison budgétaire et gestionnaire n'est pas le sens de l'action, elle est un outil au service des personnes. Elle est le prolongement de notre engagement militant associatif de parents de personnes handicapées qui, du fait même de la spécificité de leur déficience, ne peuvent se défendre elles-mêmes.

Encore que cela n'est vrai que pour une partie d'entre eux puisque les plus autonomes ont rejoint notre engagement

et notre combat en formant leur propre association et en se représentant eux-mêmes.

L'effort fourni par l'Association pour rationaliser les dépenses et chasser les gaspils se fait par égard à la solidarité nationale.

Les personnes qui ont la malchance d'être atteintes de déficience intellectuelle peuvent connaître, comme tous les citoyens, les atteintes de la rigueur ambiante quant à leur niveau de vie mais il ne peut être attenté à leurs besoins vitaux fondamentaux et à leur droit imprescriptible à obtenir compensation par l'accompagnement humain, de ce qui leur fait précisément défaut, du fait de leur handicap. Ainsi le veut la loi.

Du côté des départements, on nous annonce des réformes à venir qui ne sont pas sans poser de questions. Le regroupement annoncé des départements et des régions nous laisse présager une nouvelle organisation administrative. La notion de proximité, longtemps mise en avant comme garante de la pertinence des réponses aux besoins de la population sera-t-elle remise en cause ?

La force de nos Associations est cette connaissance de la réalité du terrain. Nous sommes inscrits dans les territoires de vie et pouvons transmettre cette connaissance, à condition que l'on nous laisse un espace où nous pourrions exercer notre action au profit de ceux qui nous importent plus que tout, nos enfants.

L'ARS est dotée de commissions consultatives, qui ont pour but d'associer et regrouper les différents acteurs et partenaires du secteur santé et du médico social. Notre secteur aura-t-il le poids pour influencer efficacement les orientations des Agences ?

Quoiqu'il en soit le mouvement est engagé et nous agissons pour que ces craintes s'estompent au profit d'un dialogue constructif avec nos différents interlocuteurs. Ces changements sont ainsi une opportunité pour avancer et s'enrichir de nouvelles collaborations.

Voici donc ce que je propose à vos suffrages

1°) l'association s'engage à poursuivre sa participation à la construction d'un Comité d'entente Départemental réunissant les Associations qui œuvrent au profit des personnes porteuses d'un handicap. Ce comité s'inscrit dans la logique du comité national et de sa déclinaison régionale, **Comité régional handicap Bretagne**. Il a pour but de promouvoir le représentant des usagers et leur famille au niveau régional et pour soutenir et accompagner la représentation des usagers dans les différentes instances départementales, schéma, commissions MDAPH, CDCPH, conférences de territoire...

Rapport d'Orientation de la Présidente

Il devrait être un lieu de soutien à la représentation associative.

2°) L'association s'est engagée, dans un processus innovant avec les associations des autres départements bretons qui appartiennent à notre union nationale l'Unapei, en créant un groupement de coopération médico-social. Ce groupement a pour vocation de mettre en synergie nos moyens pour faire face aux enjeux qui se dessinent.

Nous participons ainsi à la réflexion sur les territoires en investissant encore mieux notre périmètre départemental et en nous inscrivant dans une dynamique régionale.

De façon complémentaire, et toujours dans cette logique d'ouverture comme vous en a parlé Christiane LATRILLE, nous souhaitons mener à terme le toilettage de nos statuts afin de nous ouvrir à d'autres associations et personnes morales souhaitant nous rejoindre dans notre action et adhérant à nos valeurs.

5 - Autres axes d'action

Nous allons poursuivre la déclinaison de notre **Projet Associatif**, la Secrétaire l'a évoqué, mais je tiens à insister particulièrement sur ce point.

Nous avons pu réunir les différentes commissions tout au long de l'année pour retravailler sur les différents engagements et les traduire en actions concrètes au service des Personnes et de leurs familles. Mais ce travail accompli n'est qu'un point d'étape et doit se poursuivre, année après année, pour que ce projet vive et se construise pour être toujours au plus près des préoccupations de chacun d'entre nous.

Le grand principe fondamental et fondateur qui guide notre action reste

« D'œuvrer pour obtenir la compensation, à la juste mesure de la déficience intellectuelle et du handicap qui en découle, pour chaque personne handicapée, dans le respect de son projet personnel de vie »

Nous voulons que cet accompagnement soit assuré par des professionnels compétents, qualifiés et reconnus, ceci étant le gage de la bienveillance de nos enfants.

Nous suivons donc de près les négociations engagées en notre nom par notre syndicat employeur la FEGAPEI.

Nous comptons parmi nous, pour nous y aider, deux dignes représentants à ce syndicat aussi bien dans le collège des parents élus associatifs que des professionnels.

Voilà les préoccupations, les objectifs qui font le quotidien des administrateurs et des professionnels qui ont la charge de faire vivre et de faire fonctionner notre grande Maison. Qu'ils en soient remerciés, pour l'énergie et le dévouement qu'ils déploient sans cesse. Ce qui les motive tous, plus que tout, c'est de contribuer à l'œuvre commune qui nous est chère, permettre à nos enfants, et à toutes les personnes porteuses d'un handicap intellectuel, de trouver la compensation qui lui permettra de vivre sa vie comme tout un chacun. Votre rôle est de les soutenir et de les encourager, notamment en portant la parole de l'Association auprès de tous ceux qui ne nous ont pas encore rejoints.

Marie Françoise LE GALLO,
« Présidente de l'Adapei du Morbihan
– les Papillons Blancs »



L'ÉVÈNEMENT

2011, l'anniversaire

En 2011, l'Adapei du Morbihan – Les Papillons Blancs aura 50 ans, nous allons célébrer ce jubilé comme il se doit.

Il ne s'agit pas tant de célébrer les années écoulées mais plutôt de montrer dynamiquement ce qui a été fait et profiter de mettre en avant l'action de l'Association au profit des personnes qu'elle accompagne.

Il est indispensable que cette manifestation, qui sera à l'identique chez nos amis des Adapei 35 et 22 et des Papillons Blancs du Finistère, qui eux aussi sont nés en 1961, soit l'occasion, au département et à la région, de porter la parole et l'action de notre Association. Le contexte actuel ne peut que nous mobiliser autour de cet anniversaire pour que les efforts de tous, parents et professionnels, s'inscrivent dans la pérennité. L'implication et les bonnes idées de chacun seront les bienvenues.

C'est un anniversaire joyeux que nous vous proposons, c'est une fête, nous avons fait de grandes choses, il en reste beaucoup à faire mais, c'est l'essentiel, avec le dynamisme et la bonne humeur qui a toujours été au cœur de nos actions.

Nous organisons un comité pour célébrer ces 50 ans, comité qui sera chargé de lancer et coordonner les actions sur l'année.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour participer à ce comité mais aussi pour, occasionnellement, ou régulièrement sur l'année, localement ou départementalement, pour être présent à chaque fois qu'il sera nécessaire. Les tâches seront multiples et donc tout le monde peut trouver sa place dans cet anniversaire auprès des établissements et services ou auprès de l'Association.



Que tous ceux qui souhaitent participer se fassent connaître auprès des différents établissements ou directement auprès du Siège de l'Association

Rejoignez-nous pour une année de mobilisation et de fête.

Nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour que tout au long de l'année 2011, et pas seulement en février, date anniversaire, un ensemble d'événements, de manifestations, d'opérations diverses soient organisées localement et départementalement.

Cette année doit être le temps de la réflexion, de l'engagement mais aussi de la festivité.



Première assemblée régionale des « Papillons Blancs »

En dépit des routes glissées ou verglacées, les délégués de Brest, Saint-Brieuc, etc., avaient tenu à assister à cette première prise de contact, en présence de M^r Thonier, vice-président national, et de M. Dejouanny, secrétaire général de l'U.N.A.P.E.L.

Dès 9 h 30, une cinquantaine de personnes se trouvaient réunies au centre médico-pédagogique de la rue du Jointo, à Vannes.

Le président Pincemin ouvre la réunion. Il définit ensuite le rôle du délégué régional.

M. Pincemin évoque ensuite la parole au président de la section vannetaise, M. Huot.

Celui-ci retraca toutes les phases qui ont précédé et succédé à la création du centre médico-pédagogique de la rue du Jointo.

Les chiffres et les précisions que donna M. Huot impressionnèrent tous les auditeurs.

Le tour de force de la section lorientaise

C'est ce jour-là que M. Le DO, le dévoué secrétaire de la très dynamique section lorientaise, a été élu président de la section départementale. Cette tâche est en train en effet d'accomplir un véritable « tour de force », comme le déclare également M. Dejouanny, secrétaire général de l'U.N.A.P.E.L., qui admira le courage avec lequel Mme Le Brazidec, présidente, et

tout le bureau de la section de la région de Lorient se sont lancés de plein pied dans le « grand bain ». Ils ont tout de suite eu juste au voyant grand. La réussite est à leur portée.

Il était déjà 11 h. 15. Le président Pincemin proposa alors à tous la visite du centre, suivie à 13 h. d'un repas servi à la « Maree bleue », qui réunit trente convives.

L'ambiance fut très détendue. Ceci prouve que les parents d'enfants handicapés, qui souffraient en silence, trouvent, en se rencontrant, le moyen de s'évader de leur peine quotidienne et de voir l'avenir sous un angle très nettement plus optimiste.

A 14 h. 45, le centre de la rue du Jointo accueillit à nouveau presque tous les assistants du matin, qui devaient entendre un très brillant et très intéressant exposé du Dr Mignien sur les rapports entre le médecin psychiatre et l'enfant, les parents et l'association.

L'exposé du docteur Mignien

Ce délicat problème retient l'attention de tous, même des plus « chevronnés ». Le Dr Mignien précise que si l'éducation familiale est capitale du point de vue affectif, elle est le plus souvent néfaste pour la rééducation. Il souhaite que celle-ci débute dès que l'enfant a atteint l'âge de cinq à six ans. Mais

il faut, dit-il, le préparer à cette rééducation. Cela incombe tout naturellement à la maman, mais il convient de l'aider, de la conseiller, de lui faire comprendre qu'il faut faire faire à l'enfant un travail donné, dans un temps donné.

A une question posée par M. Dejouanny, secrétaire général national, le Dr Mignien répond que le médecin psychiatre doit diriger la rééducation, quelle que soit la valeur des éducateurs. Il faut cependant que cette rééducation soit un travail d'équipe, c'est-à-dire en collaboration avec le psychologue, les éducateurs, les parents. Ce travail en équipe est vraiment capital.

M. Pincemin, après avoir formulé le souhait qu'il y ait le plus possible de réunions de médecins, d'éducateurs, de dirigeants, de parents de régions différentes, remercia le Dr Mignien.

M^r Thonier, vice-président national, prit à son tour la parole et fit part des conclusions qu'il a tirées de tout ce qu'il avait vu et entendu au cours de cette journée. Il donna un certain nombre de précisions sur des points particuliers.

M. Dejouanny lui succéda. A la suite de certains vœux exprimés, il dit, qu'à son avis, le conseil national, qui a d'immenses tâches bien précises, ne peut malgré sa grande volonté, résoudre tous les problèmes et intervenant partout suivant les multiples désirs de telle ou telle association locale. Tous les membres du conseil national se dépensent déjà sans compter, ont obtenu et pensent encore obtenir des résultats substantiels. Les pouvoirs publics prennent désormais conscience du problème et du drame quotidien que vivent tous les parents d'enfants débiles mentaux.

Après différents échanges de vues, cette première journée « bretonne » s'achève pour tous dans un optimisme certain.

♦

M. Pincemin, président départemental a été élu délégué régional pour la Bretagne, avec pour assesseurs, MM. Gabarin, de Brest, et Corley, de Saint-Brieuc.

20 Mars 1961 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 2543

20 février 1961. Déclaration à la préfecture, du Morbihan Association des Papillons Blancs du Morbihan, association familiale de défense et de protection de l'enfance déficiente. But: étude et diffusion des données médicales et sociales des familles comportant des enfants déficients et handicapés. Siège social: 22 bis, rue Foch-Moril, Vannes.



BIENTOT NOËL... L'ESAT ALTER EGO vous propose ses colis gourmands*, pour offrir ou tout simplement se faire plaisir !

* produits fabriqués ou assemblés par les travailleurs handicapés de l'ESAT Alter Ego - Hennebont

Noël Plaisir 9,90 €

- Caramel au beurre salé 110 g
- Assortiment de 8 chocolats
- Confiture de tomate verte 115 g
- Rocher gourmand coco -chocolat 40g
- Galettes bretonnes 20g



Quantité commandée :

Noël Solidaire des ESAT

24,90 €

Composé uniquement à partir de produits fabriqués en ESAT

- Terrine à l'Armagnac 95 g
- Confit de canard 2 cuisses 700g
- Farandole petits légumes curry 325 g
- Chinon rouge « Le Paradis » 75 cl
- Confiture de tomate verte 260g
- Caramel au beurre salé 115 g
- 2 Niniches au sucre de pomme



Quantité commandée :

Noël Prestige 29,90 €

- Terrine chevreuil/armagnac 170 g
- Terrine de lapin au riesling 170 g
- Canard confit aux olives 350 g
- Créa'gourmet forestière 340 g
- Tajine végétarien 340 g
- Crémant Rosé Ackerman X-noir 75 cl
- Pommes gourmandes au rhum et à la vanille 200g
- Confiture de griottes 115g
- Assortiment de 12 chocolats
- 2 rochers coco-chocolat (2 x 40g)



Quantité commandée :

Noël Bio 14,90 €

Composé uniquement à partir de produits Bio

- Confiture de tomate verte Bio 260 g
- Compote pomme kiwi à la fleur de badiane Bio 200 g
- Caramel au beurre salé Bio 115 g
- Confiture d'abricot Bio 115g
- Cidre fermier Bio 5 cl
- Galettes bretonnes Bio 26 g



Quantité commandée :

Noël Gastronomique

19,90 €

- Terrine chevreuil/armagnac 170 g
- Coq aux pruneaux 380 g
- Tajine végétarien 340 g
- Côtes du Marmandais rouge 37,5 cl
- Côtes de Gascogne blanc 37,5 cl
- Compote pomme/caramel au beurre salé 200g
- Assortiment de 8 truffes



Quantité commandée :

Pour commander :

Nom – Prénom :

Tél :

Etablissement Adapei 56 choisi pour la livraison de votre colis :

Bon de commande + chèque à l'ordre de « *ESAT Alter Ego* » à renvoyer par courrier au plus tard le 20 novembre 2010 à :

ESAT Alter Ego – BP 37 – 56701 Hennebont Cedex
Tel: 02 97 36 14 29 - Fax: 02 97 36 17 02

Mail : alterego@papillonsblancs56.asso.fr

Campagne de brioches



La campagne vient de se dérouler. Les bénévoles, investis depuis bien des années, ont remis un coup de collier. Ils vieillissent et souhaitent que leur engagement trouve une relève et ont encore le temps de préparer leurs successeurs.

De stands ont fleuri un peu partout dans le département et attendent que les équipes s'étoffent.

N'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant auprès de **Françoise DREAN – Siège de l'Association – au 02.97.63.36.36** et nous prendrons le temps de préparer, ensemble, les futures campagnes de brioches.

Nous devons préparer l'avenir et l'année 2011....

Lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2009, les adhérents ont voté « le projet associatif » de l'Adapei du Morbihan - les Papillons Blancs, qui avait été élaboré par la commission du « projet associatif ».

Ce projet, qui se décline en différents engagements, s'adresse aux personnes handicapées, aux familles et aux professionnels. Les engagements auprès des familles comportent trois parties, l'accueil, l'écoute et le soutien.

En qui concerne le soutien, l'Association vise l'entraide et la solidarité, et l'un des moyens est la mise en place d'une cellule de conciliation et de médiation.

Cette cellule se réunira chaque fois qu'elle sera saisie par une personne handicapée ou un parent dès lors qu'il y a litige ou problème entre les différents interlocuteurs, qu'ils soient personnes handicapées, familles, établissements et services (personne handicapée/famille – personne handicapée/établissement – famille/établissement...).

Voici ci-dessous la fiche correspondante.

COURRIER DE SAISINE DE LA COMMISSION DE CONCILIATION ET DE MEDIATION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone Adresse internet :

Qualité ➤ parent.....

 ➤ personne concernée

Demande la saisine de la C.C.M. :

Motif :

.....


.....

Je désire me faire accompagner par :

Date : Signature



Conseils en 10 points d'une maman pour des parents confrontés à l'acceptation d'un enfant handicapé

1. Pour les autres, vous avez un enfant handicapé, mais pour vous c'est votre enfant qui est atteint d'un handicap et cela change tout. Ne l'oubliez jamais.
 2. Ayez confiance dans la force de la vie qui est en lui. Personne ne peut mesurer le potentiel d'un enfant et sa capacité à surmonter ses difficultés. N'associez jamais avenir et malheur. Sa capacité à être heureux vous étonnera peut être.
 3. Appuyez vous sur les professionnels et les associations. Ne restez pas seuls. L'accompagnement des professionnels est précieux même si vous pensez qu'ils n'en font pas assez. Ils seront là les jours de découragement et prendront le relais si un jour vous baissez les bras. Ils apportent une fraîcheur, une liberté dans la relation à nos enfants car ils ne sont pas marqués par la souffrance d'un parent face aux difficultés d'apprentissage de son enfant.
 4. Parlez, osez dire vos découragements, vos limites, vos révoltes, c'est le meilleur moyen de ne pas y rester accrochés. La parole est libératrice, toujours.
 5. Le temps est notre meilleur allié, il est purificateur et apaise en nous le chagrin et la révolte. Il nous révèle plus forts et plus sereins. Il change notre regard sur le monde et nous aide à aimer notre vie telle qu'elle est. Le temps transforme nos embûches en défis et les renoncements en sagesse. Nous devenons plus créatifs et plus souples que nous le pensions. Qui aurait dit que ce chemin d'acceptation serait un chemin de dépassement de nous mêmes et de transformation en profondeur ?
 6. Ne brandissez pas la palme du malheur sur votre situation de parents. Les autres n'ont pas à supporter les conséquences de votre difficulté à accepter cette situation. Aimer, accepter son enfant et l'aider à être heureux n'est peut être pas la pire des choses à traverser dans une vie. Ouvrez les yeux autour de vous.
- 
7. N'oubliez jamais que c'est avant tout votre enfant qui porte ses difficultés, ne lui rajoutez pas la culpabilité de vous voir malheureux.
 8. Acceptez que nos réactions sont différentes entre père et mère et pas toujours synchro, hélas !
 9. Si votre enfant a des frères et sœurs, ils apprendront dès l'enfance à être attentionnés à l'autre, à valoriser le beau. Cela peut passer par des moments difficiles mais ils développeront des qualités de service et d'attention à l'autre qui leur seront utiles tout au long de leur vie. Et puis, ils savent remettre nos « protégés » à leur juste place. Ecoutons-les.
 10. Comprendre pourquoi cela nous est arrivé, répondre à nos pourquoi est une tâche impossible. Mieux vaut y renoncer. Ce qui est certain c'est que cette expérience de vie a une valeur. Nos enfants sont des accélérateurs de sagesse, avec eux les priorités s'ordonnent naturellement. Parfois ils sont nos guides et nous conduisent vers le lâcher prise. A toujours souligner leurs progrès et leurs réussites, nous goûtons plus intensément aux bonheurs de la vie.

Nadine MAUDET

Bureau des Papillons Blancs du Morbihan

FONCTION	Nom et Prénom	Délégué auprès de l'établissement
PRÉSIDENTE	LE GALLO Marie Françoise	FOYER LA SITTELLE - VANNES
VICE PRESIDENT	HERMABESSIERE Vincent	ESAT LE PIGEON BLANC - PONTIVY
SECRÉTAIRE	LATRILLE Christiane	SERVICE DE PROXIMITÉ - LORIENT MAS DE GUÉMENE SUR SCORFF
SECRÉTAIRE ADJOINTE	RIO Patricia	FOYER LE PIGEON BLANC - PONTIVY
TRÉSORIER	GRALL Jean	IME LE BOIS LIZA - SENE
TRÉSORIER ADJOINT	de LA BOURDONNAYE Jacques	ESAT LE PRAT - VANNES
ASSESEUR	MAUDET Nadine	ESAT ALTER EGO - HENNEBONT
INVITÉ PERMANENT	LE MARTELOT Jean Pierre	FOYER PRAD IZEL - HENNEBONT

Les autres administrateurs

Nom et Prénom	Délégué auprès de l'établissement
BUHÉ Bernard	
CONAN Danielle	ESAT LES BRUYERES - PLUMELEC
de GAVRE Jean Marc	ESAT DE L'ARMOR A L'ARGOAT - CAUDAN
DUMAND Anne	FOYER LES BRUYERES- PLUMELEC
FABRE Gislaine	SAAD L'ENVOL
FRASCA Marc	
KERVAZO Hélène	
LE FLOCH Catherine	
LE MEUT Gilbert	ESAT LES ATELIERS ALREENS - CRACH
LE METAYER Philippe	FOYER LES LAVANDIERES - HENNEBONT
LE PORT Josiane	
MAYEUR Jean Claude	IME LES BRUYERES - PLUMELEC
TUFFIGO Robert	IME KERDIRET - PLOEMEUR



CONTACTS UTILES

- **Siège "Les Papillons Blancs du Morbihan"**
2, Allée de Tréhornec
56000 VANNES
Tél 02 97 63 36 36
Fax 02 97 63 17 00
Courriel :
fdrean@papillonsblancs56.asso.fr
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**
37, Boulevard de la Paix
56000 VANNES
Tél 02 97 01 53 72
- **CPAM : Accueil des assurés**
73, Rue Gal Weygand
56000 VANNES
Tél 0 820 904 149
- **Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan**
70, Route de Ste Anne
56000 VANNES
Tél 02 97 46 55 00
- **Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)**
32, Boulevard de la Résistance
56000 VANNES
Tél 02 97 62 77 00
- **Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales (DGISS)**
36, Boulevard de la Résistance
56000 VANNES
Tél 02 97 54 78 00
- **Maison de l'Autonomie du Morbihan**
rue ELLA MAILLART, parc d'activités
de Laroiseau - 56000 VANNES
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 et 14 à 17h
Tél 02 97 62 74 74
N° vert : 0800 056 200
Courriel : contact@mda56.fr
- **UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)**
15, rue Coysevox
75876 PARIS CEDEX 18
Tél 01 44 85 50 50
Fax 01 44 85 50 60
Courriel : public@unapei.org

Le papillon

Le magazine des Papillons Blancs du Morbihan

Le Papillon, 2, allée de Tréhornec, 56000 Vannes
Téléphone : 02 97 63 36 36 - Fax : 02 97 63 17 00
Courriel : magazine@papillonsblancs56.asso.fr

Directeur de la publication : Daniel Kergosien
Secrétariat : Françoise Dréan
Conception : Semantexis Sarl
Conception maquette : Tai-Marc Le Thanh

Commission paritaire en cours
N° ISSN : en cours
Dépôt légal : 1261 - Septembre 2010
Imprimerie : IOV communication, Parc de Botquelen,
BP 34, 56610 Arradon

Le Papillon est un magazine trimestriel édité par l'association Les Papillons Blancs du Morbihan, association loi de 1901 inscrite à la Préfecture sous le N° 3 509, affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique par le décret du 30 août 1963.

Cartes de vœux 2011

Notre association œuvre depuis bientôt 50 ans dans le Département du Morbihan, pour permettre à toutes les personnes, souffrant de handicap mental, de trouver leur place dans notre société.

Nous agissons en mettant en place des établissements et services qui apportent des solutions à toutes ces personnes, indépendamment de leur âge et de leurs difficultés.

Nous assurons le soutien à la scolarisation, à l'accompagnement social, au travail, au logement, par des dispositifs qui s'inscrivent dans le milieu ordinaire ou le milieu spécialisé.

Nous avons le plaisir de vous proposer ce catalogue de cartes qui montre la richesse de l'expression artistique des personnes que nous accompagnons. Les œuvres proposées ont été réalisées par elles, dans le cadre des activités proposées dans les différents établissements pour enfants ou pour adultes, afin de favoriser l'expression et la communication.

Nous vous proposons de vous associer, particuliers ou entreprises, en montrant votre attachement à la cause des personnes handicapées mentales, par vos envois de cartes de vœux, à vos amis et votre environnement, à l'occasion de la nouvelle année.

Les fonds récoltés viendront soutenir notre action en favorisant notamment l'accès pour tous aux sports et aux loisirs.

**La Présidente,
Marie Françoise LE GALLO**

Bon de commande Cartes de Vœux 2011 (modèles ci-joints)

Merci de retourner
ce bon de commande
à :

Adapei du Morbihan - Les Papillons Blancs
2, Allée de Tréhornec - BP 116
56003 VANNES Cedex

Adresse de livraison (en majuscules) :

Société : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Code postal : Villes : _____

E-mail : _____

Tél. : _____ Fax : _____

MA COMMANDE DE CARTES DE VŒUX

Référence	Prix unitaire	Quantité	Montant total
	1,20 €		
	1,20 €		
	1,20 €		
	1,20 €		

Chèque à joindre à la commande à l'ordre de "l'Adapei du Morbihan - les Papillons Blancs"

Cartes de vœux 2011



La fleur



Le Pirate



Ballade au bord
de l'eau



Vitrail



Couleurs



Le pont transbordeur



Flleurs mêlées



Kaléidoscope



Contes et légendes



Oiseau rieur



Maisons provençales



Le violon